

Procès-verbal
2^{ème} Conseil d'école année 2017/2018
Mardi 6 mars de 17h30 à 19H45.

Séance ouverte à : 17h30

Présents :

Les enseignants : Mme Bromat, Mme Vallée, Mme Descharreaux , Mme Fiore , Mme Filipe, Mme Droin, Mme Beillon.

La Mairie : Mme Pégurier Lelièvre, Mme Ludot

Les parents d'élèves élus, Mmes Khadir, Boeru, Glandon et Ducrocq

Les ATSEMS : Mmes Lafrance et Notownik

Secrétaires de séances : Mme Beillon et Mme Vallée

Procès-verbal : Mme Filipe

1/Le fonctionnement de l'école

1) Carnet de suivi et rencontre parents

Le carnet de suivi élaboré l'an dernier ne convenant pas, il nous faut le retravailler afin de le finaliser pour la fin de l'année.

Les rencontres-parents se sont bien déroulées tous les parents ont semblé ravis de ces rencontres qui permettent d'échanger avec tous. L'équipe pense renouveler l'expérience n juin et de pérenniser ses rencontres l'an prochain.

Les parents ont questionné sur l'organisation de ses rencontres.

2) Les divers projets en cours

-Le cirque et le spectacle de fin d'année :

Bilan mitigé pour la sortie au cirque les conditions météo n'ont pas été favorable lors d'une sortie et le retard ont décalé certaines activités.

Le spectacle aura lieu le vendredi 15 juin à 18h30 dans la cour de VH2.

Les demandes concernant le matériel ont été faites.

Un coin boisson et gâteau peut être mis en place avant le spectacle et après.

En attente de réponse pour le matériel. L'alarme sera déplacée pour 21h.

-Le parcours culturel

Cette année le parcours est très riche : les MS/GS ont assisté à deux représentations : Timée et Culotte et crotte de nez et le PS/Ms à boucle d'O.

Intervention de Jacques Loiseau pour 5 classes de l'école. Les enseignants et les élèves sont ravis des interventions.

Elles sont riches et bien structurées.

Cette intervention sera reprise l'an prochain.

-Chantécole : 10 classes y participent

Mardi 20 mars matin et Mardi 27 mars après-midi

-Ecole et cinéma :

Deuxième séance le mercredi 24 mai. Une participation de 5 € a été demandée aux parents

-Semaine des parents. Elle aura lieu du lundi 9 avril au vendredi 13 avril.

Le fonctionnement sera le même que l'an dernier.

Inscription auprès des maitresses, validation du jour par les maitresses et signature de la charte. Cette charte sera signée par chaque parent qui participe à ce projet. Un coupon leur sera remis pour entrer dans l'école.

3) *Perspective pour l'an prochain :*

PS	MS	GS	
94	101	89	284

4) *Sécurité :*

PPMS fait dans la semaine : Mise à l'abri simple : *Jeudi ou vendredi de cette semaine.*

Un autre exercice incendie sera fait en mai

5) *Allergie alimentaire*

Un rappel dans les cahiers avait été fait en décembre concernant l'interdiction des gâteaux et bonbons à l'école. Cependant il y a encore des parents qui mettent dans les poches de enfants et cela est dangereux pour les élèves ayant des allergies alimentaires (3 sur l'école)

2/ La mairie et l'école

1) *Demande d'un échéancier de travaux pour l'intérieur de l'école :*

Des travaux de rénovation semblent nécessaires dans certaines classes.

Pouvons-nous élaborer un plan pour la mise en place de travaux de peinture pour l'école.

Une partie des peintures sera faite sur le budget de 2018. Il faudra prévoir un échéancier sur 2 ans. Evaluer les priorités : la salle de motricité et la salle de jeux et les transmettre le plus rapidement possible.

2) *Demande diverses pour améliorer la vie de l'école*

Un nouveau jeu dans la cour de récréation semble nécessaire, sachant qu'il y a de la place dans la cour.

Faire demande précise du jeu avec budget.

Demande de faire bétonner le passage (2m) des élèves de maternelle vers le réfectoire.

Mairie répond : demande qui sera évaluée.

Peut-on envisager un TNI pour l'école que l'on fixerait à un endroit afin que nous puissions travailler avec les enfants de façon plus interactive.

Réponse négative. Mais possibilité d'obtenir un écran (?) et un vidéo projecteur. Faire la demande dans le budget investissement. Dans la salle de jeu, demande d'occulter les fenêtres.

Concernant la salle de motricité : y a t-il un budget alloué pour le renouvellement du matériel qui commence à se faire vieux. *Utiliser le budget d'investissement*

Réfection du préau cet été par le chantier jeune

2) *Subvention pour le cirque*

Suite à notre projet cirque la mairie nous a versé une subvention de 1 106.87 € ce qui correspond à la participation de sortie sans nuitée.

3) Périscolaire : mise en place d'un conseil périscolaire

Demande des parents d'élèves à la mairie d'une rencontre avec le péri-scolaire pour créer un lien famille – centre. Comme se fait un conseil d'école. La mairie privilégie les réunions d'information de rentrée et la communication via affiche, tracte, portail-famille, planning à la porte...contacte Mme S. Boudard et n'est pas favorable à cette demande.

Questions diverses :

- Les locaux communs sont sales et pas nettoyer régulièrement. *Mairie informée et prend ses dispositions pour que cela soit fait*

Les poubelles traînent depuis avant les vacances dans le sas d'entrée de l'école.

La salle de motricité n'est pas nettoyée : qui doit le faire ?

Prévenir par mail la mairie en cas de problèmes.

- Lors du premier conseil d'école nous avons abordé la gêne des réunions des ATSEMS sur le temps scolaire tous les 15 jours. Ya t'il nécessité tous les 15 jours ?

Réponse mairie : Pas de possibilité le mercredi à cause des animateurs qui sont présents devant les élèves.

Ils attendent un bilan qui est en cours pour réajuster la fréquence.

-classe de découverte :

La mairie maintient normalement les subventions. Transmettre très rapidement le projet.

-Travaux :

Une intervention sera prévue dans la cour de récréation pour les clôtures de cailloux. Les barrières pour limiter la partie vélo vont être installées.

Demande de la clef du petit portillon pour la création d'un jardin par l'école. La mairie propose la création d'une charte qui est en cours de création.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Mme
, secrétaire de séance,
représentante des parents
d'élèves.

Mme Beillon
secrétaire de séance,
professeur des écoles.

Mme Filipe Sandrine,
présidente du conseil d'école.